

CANADA  
QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-AU-TONNERRE

Séance régulière du 4 mai 2020 du conseil municipal de la municipalité de Rivière-au-Tonnerre, tenue au bureau municipal.

**SONT PRÉSENTS (ES):**

Madame Lorenza Beaudin	Mairesse
Monsieur Karl Derosby	Conseiller
Monsieur Edwin Bond	Conseiller
Madame Anne-Marie Boudreau	Conseillère
Monsieur Jacques Bernier	Conseiller
Monsieur Jimmy Poirier	Conseiller

**EST ABSENT**

Monsieur Eddy Boudreau	Conseiller
------------------------	------------

Formant quorum sous la présidence, de la mairesse Madame Lorenza Beaudin

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE: Madame Josée Poulin directrice générale.

**1. MOMENT DE RECUEILLEMENT**

Les participants se recueillent.

---

**2. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

À la salle du conseil municipal de Rivière-au-Tonnerre, l'assemblée est ouverte à 19 h 20 par la mairesse, madame Lorenza Beaudin. Madame Josée Poulin fait fonction de secrétaire.

---

**3. RÉOLUTION 53-05-20**

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jimmy Poirier

APPUYÉ PAR le conseiller Jacques Bernier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé et que les affaires nouvelles restent ouvertes

---

**4. RÉOLUTION 54-05-20**

**LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU MOIS D'AVRIL 2020**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jacques Bernier

APPUYÉ PAR le conseiller Edwin Bond

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le procès-verbal du mois d'avril 2020 soit accepté tel que déposé.

---

**5. RÉOLUTION 55-05-20**

**ADOPTION DE LA CONCILIATION BANCAIRE DU MOIS D'AVRIL 2020**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Edwin Bond

APPUYÉ PAR la conseillère Anne-Marie Boudreau

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la conciliation bancaire du mois d'avril 2020 soit adoptée telle que déposée.

---

**6. RÉOLUTION 56-05-20**

**APPROBATION DES COMPTES ET DÉBOURSÉS**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jacques Bernier

APPUYÉ PAR la conseillère Anne-Marie Boudreau

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE les comptes et déboursés soient adoptés et que le paiement et les déboursés soient autorisés.

---

**7. RÉOLUTION 57-05-20**

**ASSISTANCE TECHNIQUE-PROGRAMMATION TECQ 2019-2023**

ATTENDU QUE la Municipalité de Rivière-au-Tonnerre désire être accompagnée pour la programmation et la définition des travaux du nouveau programme TECQ 2019-2023;

ATTENDU la proposition de services professionnels par Tetra Tech;

PAR CONSÉQUENT

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Karl Dérosby

APPUYÉ PAR le conseiller Jacques Bernier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la Municipalité de Rivière-au-Tonnerre accepte la proposition de services de Tetra Tech au montant de 2500\$ avant taxes;

D'affecter la somme nécessaire donnant effet à la présente résolution, d'autoriser le paiement, de même que le décaissement.

---

**8. RÉOLUTION 58-05-20**

**ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNÉE 2019**

CONSIDÉRANT QUE la firme Deloitte a déposé le rapport financier consolidé de l'année 2019 à la Municipalité de Rivière-au-Tonnerre ;

PAR CONSÉQUENT

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Anne-Marie Boudreau

APPUYÉ PAR le conseiller Jacques Bernier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la Municipalité de Rivière-au-Tonnerre adopte le rapport financier consolidé au 31 décembre 2019.

---

**9. RÉOLUTION 59-05-20**

**AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA SOMME RETENUE À L'ENTREPRENEUR AUX DÉNEIGEMENTS**

CONSIDÉRANT la retenue de 20% sur chacun des versements à l'entrepreneur aux déneigements;

CONSIDÉRANT QUE la retenue doit lui être remise le 20 mai suivant chaque saison hivernale, si l'entrepreneur s'est acquitté de toute et chacune de ses obligations;

PAR CONSÉQUENT

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Edwin Bond

APPUYÉ PAR le conseiller Jacques Bernier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil municipal autorise Madame Josée Poulin, directrice-générale à remettre la somme retenue à l'entrepreneur pour le 20 mai 2020 en autant que celui-ci à cette date s'est acquitté de toute et chacune de ses obligations.

---

**10. RÉOLUTION 60-05-20**

**OFFRE D'EMPLOI –PRÉPOSÉE À LA NUMÉRISATION DES ARCHIVES POUR LE MUSÉE DE L'HISTOIRE "YVON BEZEAU"**

CONSIDÉRANT QUE la numérisation des documents acquis par la Municipalité n'est pas terminée ;

PAR CONSÉQUENT

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Anne-Marie Boudreau

APPUYÉ PAR le conseiller Karl Dérosby

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la Municipalité de Rivière-au-Tonnerre aille en appel d'offre pour une préposée à la numérisation des archives pour le musée de l'histoire « Yvon Bezeau ».

QUE cette offre est d'une durée de 14 semaines à 35 heures par semaines.

QUE cette offre est valide pour l'année 2020 seulement.

**11. RÉOLUTION 61-05-20**

**PROPOSITION DE SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE  
POUR LA RÉFECTION DE LA PROMENADE EXISTANTE SUR LA  
RUE DE L'ÉGLISE**

ATTENDU QUE la promenade se détériore rapidement dû notamment à l'érosion de la plage de sable;

ATTENDU QUE la Municipalité veut protéger adéquatement ses infrastructures potentiellement en danger;

PAR CONSÉQUENT

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Karl Dérosby

APPUYÉ PAR le conseiller Edwin Bond

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la Municipalité de Rivière-au-Tonnerre accepte la proposition de services de Tetra Tech au montant de 11450\$ tel que mentionné à l'offre de service 40926TT;

D'affecter la somme nécessaire donnant effet à la présente résolution, d'autoriser le paiement, de même que le décaissement.

---

**12. RÉOLUTION 62-05-20**

**PROPOSITION DE CWA POUR LA MAINTENANCE ET  
CALIBRATION DES CINQ (5) STATIONS DE POMPAGE**

ATTENDU QUE la calibration des débits mètres de la station de pompage PP1 est requise à tous les ans;

ATTENDU la maintenance annuelle doit être effectuée;

PAR CONSÉQUENT

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jacques Bernier

APPUYÉ PAR la conseillère Anne-Marie Boudreau

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la Municipalité de Rivière-au-Tonnerre accepte la soumission SB2005001 de CWA au montant de 4300\$ avant taxes;

D'affecter la somme nécessaire donnant effet à la présente résolution, d'autoriser le paiement, de même que le décaissement.

---

**13. RÉOLUTION 63-05-20**

**ÉQUILIBRATION DU RÔLE D'ÉVALUATION POUR LE  
PROCHAIN CYCLE DE 3 ANS**

ATTENDU QUE l'équilibration du rôle d'évaluation devra être faite pour le prochain 3 ans afin d'éviter un déséquilibre;

Séance régulière du 4 mai 2020

ATTENDU QUE la dépense n'a pas été budgétée pour l'année 2020;

PAR CONSÉQUENT

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Karl Dérosby

APPUYÉ PAR le conseiller Jacques Bernier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la Municipalité de Rivière-au-Tonnerre autorise une dépense de 4000\$ avant taxes pour que l'évaluateur puisse procéder à l'équilibrage du rôle d'évaluation pour le prochain cycle;

D'affecter la somme nécessaire donnant effet à la présente résolution, d'autoriser le paiement, de même que le décaissement.

---

**14. RAPPORT DES COMITÉS**

Madame Anne-Marie Boudreau mentionne qu'elle a travaillé avec l'agente de développement sur la mise à jour de la politique MADA. Elle donne également des explications sur l'école de formation en tourisme (Corporative ETNA)

---

**15. PÉRIODE DE QUESTIONS**

La réunion étant à huis clos dû au COVID-19, aucun citoyen n'était présent.

---

**16. LEVÉE DE LA SESSION**

L'ordre du jour étant épuisé, la clôture de l'assemblée est proposée par le conseiller Edwin Bond. Madame Lorenza Beaudin, mairesse déclare la séance levée à 19h34.

---

**17. SIGNATURE**

---

Josée Poulin  
Directrice générale

---

Lorenza Beaudin  
Maire